

**ENSEMBLE SCOLAIRE CHARLES DE FOUCAULD**

1 RUE JEANNOT

54000 NANCY

Tél : 03.83.35.27.14

Email : [secretariatlycee@cdfnancy.fr](mailto:secretariatlycee@cdfnancy.fr)Site : [www.lycee-charlesdefoucauld.fr](http://www.lycee-charlesdefoucauld.fr)**TARIFICATION ANNEE SCOLAIRE 2023-2024****3<sup>ème</sup> PREPA-METIERS****CONTRIBUTION FAMILIALE**

	Tarif annuel	Tarif mensuel
<b>SCOLARITE</b>	830€	83€

A partir du 3<sup>ème</sup> enfant, une remise de 30% vous est appliquée sur la scolarité**RESTAURATION**

Jours fixes / semaine	Tarif annuel	Tarif mensuel
5 jours	1 067 €	106,70 €
4 jours	854 €	85,40 €
3 jours	640 €	64,00 €
2 jours	427 €	42,70 €

Repas exceptionnel : 7,50 €

**INTERNAT**

Classe	Tarif annuel	Tarif mensuel
3 <sup>ème</sup> Prépa-métiers	3 250 €	325 €

**ACOMPTE A VERSER (Déduit sur le premier mois de scolarité)**

Acompte inscription 1er mois (reste acquis à l'établissement en cas d'annulation)	<b>83 €</b>
Acompte réservation internat (reste acquis à l'établissement en cas d'annulation)	<b>325 €</b>

**AUTRES FRAIS ANNUELS**

Frais de 1 <sup>ère</sup> inscription (restent acquis à l'établissement en cas d'annulation)	50 €
Frais administratifs (restent acquis à l'établissement en cas d'annulation)	10 €
UNIFORME SCOLAIRE (kit de 3 polos manches courtes, 2 polos manches longues, 2 sweats) **	150 €
Cotisation APEL (une seule par famille) *	20 €
Cotisation association sportive *	11 €

**INFORMATIONS**

La facture annuelle vous sera adressée en début d'année scolaire sur école directe. Chaque mois, si nécessaire, une facture de régularisation (repas exceptionnel par exemple) sera consultable sur le site école directe.

Les tarifs ci-dessus tiennent compte des périodes de stage. Cependant si l'élève souhaite garder le même régime durant cette période, une facture supplémentaire sera émise.

En cas de prélèvement, celle-ci sera divisée en 10 mensualités (septembre à juin inclus). Ils seront effectués à partir du 10 du mois.

Pour les paiements par chèque et espèces, le montant du trimestre est dû au début de chaque trimestre, (paiement en trois fois).

**Tout changement devra être signalé au plus tard le 5 du mois et prendra effet le mois suivant, tout mois commencé est dû.**

\* Cotisation facultative

\*\* en étude pour la rentrée 2023, subventionnable par la fondation Solidarité Lorraine sous conditions de ressources.

**ENSEMBLE SCOLAIRE CHARLES DE FOUCAULD**

1 RUE JEANNOT

54000 NANCY

Tél : 03.83.35.27.14

Email : [secretariatcollege@cdfnancy.fr](mailto:secretariatcollege@cdfnancy.fr)Site : [www.lycee-charlesdefoucauld.fr](http://www.lycee-charlesdefoucauld.fr)**TARIFICATION ANNEE SCOLAIRE 2023-2024****COLLEGE****CONTRIBUTION FAMILIALE**

	Tarif annuel	Tarif mensuel
<b>SCOLARITE</b>	790 €	79€
<b>EQUIPEMENT NUMERIQUE</b>	120 €	12 €

A partir du 3<sup>ème</sup> enfant, une remise de 30% vous est appliquée sur la scolarité**RESTAURATION**

Jours fixes / semaine	Tarif annuel 6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>	Tarif mensuel	Tarif annuel 3 <sup>ème</sup>	Tarif mensuel
5 jours	1 200 €	120 €	1 165 €	116,50 €
4 jours	960 €	96 €	934 €	93,40 €
3 jours	720 €	72 €	700 €	70,00 €
2 jours	480 €	48 €	467 €	46,70 €

Repas exceptionnels : 7,50 €

**INTERNAT**

Classe	Tarif annuel	Tarif mensuel
6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>	3 550 €	355 €
3 <sup>ème</sup>	3 500 €	350 €

**ACOMPTE A VERSER (Déduit sur le premier mois de scolarité)**

Acompte inscription 1er mois (reste acquis à l'établissement en cas d'annulation)	<b>91 € (79€ scolarité +12€ Equipement Numérique)</b>
Acompte réservation internat (reste acquis à l'établissement en cas d'annulation)	<b>355 € pour les 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup></b>
	<b>350 € pour les 3<sup>ème</sup></b>

**AUTRES FRAIS D'INSCRIPTION**

Frais de 1 <sup>ère</sup> inscription (restent acquis à l'établissement en cas d'annulation)	50 €
Frais administratifs (restent acquis à l'établissement en cas d'annulation)	10 €
UNIFORME SCOLAIRE (kit de 3 polos manches courtes, 2 polos manches longues, 2 sweats) **	150 €
Cotisation APEL (une seule par famille) *	20 €
Cotisation association sportive *	11 €

**INFORMATIONS**

La facture annuelle vous sera adressée en début d'année scolaire sur école directe. Chaque mois, si nécessaire, une facture de régularisation (repas exceptionnel par exemple) sera consultable sur le site école directe.

Les tarifs ci-dessus tiennent compte des périodes de stage. Cependant si l'élève souhaite garder le même régime durant cette période, une facture supplémentaire sera émise.

En cas de prélèvement, celle-ci sera divisée en 10 mensualités (septembre à juin inclus). Ils seront effectués à partir du 10 du mois.

Pour les paiements par chèque et espèces, le montant du trimestre est dû au début de chaque trimestre, (paiement en trois fois).

**Tout changement devra être signalé au plus tard le 5 du mois et prendra effet le mois suivant, tout mois commencé est dû.**

\*Cotisation facultative

\*\* en étude pour la rentrée 2023, subventionnable par la fondation Solidarité Lorraine sous conditions de ressources.